



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement d'Altkirch  
**MAIRIE DE CHAVANNES-SUR-L'ETANG**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 14 mars 2014**  
-----

Compte rendu affiché le 25.03.2014.

L'an deux mil quatorze, le quatorze mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Chavannes-sur-l'Etang s'est réuni au lieu habituel de ses séances à Chavannes-sur-l'Etang, après convocation légale en date du dix mars deux mil quatorze, sous la présidence de M. André THEVENOT, Maire.

Conseillers présents : MM et Mmes Alain QUIQUEREZ, Robert BEZILLE, Denis FRATTINGER, Marie-Madeleine CLAUDE, Stéphanie HUSSON, Christian JACQUET, Fabrice MEYER, Philippe HERBELIN, Pascal MAIRERICHARD, Jean-Charles ANTOINE, Dominique GERBER, Aline SCHITTLY, Valérie EHRET.

Le Maire ouvre la séance à vingt heures quarante, dans la salle des séances à la mairie.

Rosaria GIANGRECO, secrétaire de mairie, est désignée secrétaire de séance.

**Point 1 : Approbation du compte-rendu de la séance du 11 février 2014.**

Le maire rappelle les points débattus et délibérés lors de la réunion du 11 février 2014. Les membres en approuvent le compte-rendu, à l'unanimité.

**Point 2 : Budget communal : Compte Administratif 2013..**

Délibération n° 2014-008

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2013.**

Sous la présidence de M. QUIQUEREZ Alain, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2013 qui s'établit ainsi :

<i>Fonctionnement</i>	
Dépenses	423 730.23 €
Recettes	631 046.04 €
Excédent de clôture :	207 315.81 €

<i>Investissement</i>	
Dépenses	394 342.87 €
Recettes	306 318.52 €
Restes à réaliser recettes	28 635.32 €

Monsieur Le Maire s'étant retiré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2013.

**Point 3 : Budget communal : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013**Délibération n° 2014-009

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 ;  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 ;  
Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 207 315.81 € ;  
Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat à affecter	207 315.81 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution d'investissement N-1	-59 389.03 €
DECISION D'AFFECTION	
1. Affectation en réserve R1068 Investissement	59 389.03 €
2. Report de fonctionnement R 002	147 926.78 €

**Point 4 : Subventions aux associations**Délibération n° 2014-010

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les subventions accordées aux associations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe comme suit le montant des subventions attribuées aux associations :

Association	Montant de la subvention
Amicale des Sapeurs-Pompiers	250.00 €
Arboriculteurs de la Porte d'Alsace	250.00 €
Cavaliers et Meneurs de la Porte d'Alsace	250.00 €
Association d'Education Populaire	2 000.00 €
UNC Anciens Combattants	250.00 €
Chorale de l'Amitié	250.00 €
La Loutré de la Porte d'Alsace	250.00 €
Partage Solisarité Regroupement	250.00 €
Soleil d'Automne	250.00 €
<b>Montant total</b>	<b>4 000.00 €</b>

**Point 5 : Vote des taux d'imposition 2014.**Délibération n° 2014-011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe comme suit les taux d'imposition pour l'année 2014 :

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2014	Taux d'imposition votés	Produits attendus
Taxe d'habitation	647 900.00 €	15.43%	99 971.00 €
Taxe foncière (bâti)	444 800.00 €	10.92%	48 572.00 €
Taxe foncière ( non bâti)	18 800.00 €	71.24%	13 393.00 €
CFE	45 300.00 €	18.79%	8 512.00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>170 448.00€</b>

**Point 6 : Budget communal : Vote du budget primitif 2014.**Délibération n° 2014-012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2014 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 652 242.06 €
- Section d'investissement : 703 798.97 €

Les principales dépenses prévues au budget primitif 2014 sont :

Achat matériel sapeurs-pompiers	50 000.00 €
Achat mobilier matériel mairie	10 000.00 €
Achat matériel voirie	25 000.00 €
Aménagement sécurité 2ème tranche	120 000.00 €
Aménagement chemins ruraux	16 000.00 €
Aménagement extérieur école	6 350.00 €
Eclairage public	5 000.00 €
Clinique vétérinaire	180 000.00 €
Allée des Sapins	92 000.00 €
Chaudière granulés	70 000.00 €

**Point 7 : Clinique vétérinaire : Attribution des marchés.**Délibération n° 2014-013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le choix des entreprises fait par la commission d'ouverture des plis réunie le 3 mars 2014 et le montant prévisionnel des travaux 155 288.04 € TTC

N°	LOT	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT TTC
1	Démolition cloisons intérieures -Petite maçonnerie	BATICHOC	4 233.00 €
2	Menuiseries extérieures	OKNOGROUP Fermetures	22 440.00 €
3	Cloisons - Plafonds - Peinture	OPP Sarl	26 554.20 €
4	Menuiserie intérieure	METTEY	20 362.31 €
5	Electricité	GAUTHERAT	22 800.00 €
6	Chauffage aérothermie air-air existant	GAUTHERAT	15 060.00 €
7	Sols souples collés	NICOLETTA Philippe Sarl	33 105.43 €
8	Sanitaires - Plomberie	GRETER Ets Sarl	10 733.10 €
<b>Montant total</b>			<b>155 288.04 €</b>

- AUTORISE le Maire à signer les marchés à venir ainsi que tout document permettant de mener à bien ce dossier.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2014.

**Point 8 : Divers et communications.**

- Avis favorable du comité de pilotage Haut-Rhin » du Plan Régional pour l'activité et l'emploi pour une subvention régionale de 33 518,15 EUR pour les travaux de mise en sécurité de la voirie (Rue du Jura et Allée des Sapins).
- Actes de vandalisme week-end du 8 et 9 mars.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 22h35.

Le Maire, André THÉVENOT

**ORDRE DU JOUR**

- Point 1 : Approbation du compte-rendu de la séance du 11 février 2014.
- Point 2 : Budget communal : Compte Administratif 2013.  
*Délibération n° 2014-008 – Nomenclature ACTES : 7.1*
- Point 3 : Budget communal : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013.  
*Délibération n° 2014-009 – Nomenclature ACTES : 7.1*
- Point 4 : Subventions aux associations.  
*Délibération n° 2014-010 – Nomenclature ACTES : 7.1*
- Point 5 : Vote des taux d'imposition 2014.  
*Délibération n° 2014-011 – Nomenclature ACTES : 7.2*
- Point 6 : Budget communal : Vote du budget primitif 2014.  
*Délibération n° 2014-012 – Nomenclature ACTES : 7.1*
- Point 7 : Clinique vétérinaire : Attribution des marchés.  
*Délibération n° 2014-013– Nomenclature ACTES : 1.1*
- Point 8 : Divers et communications.

Alain QUIQUEREZ		Robert BEZILLE	
Denis FRATTINGER		Marie-Madeleine CLAUDE	
Stéphanie HUSSON		Christian JACQUET	
Fabrice MEYER		Philippe HERBELIN	
Dominique GERBER		Pascal MAIRERICHARD	
Aline SCHITTLY		Jean-Charles ANTOINE	
Valérie EHRET			